

CERTIFICAT DE MAITRISE DE LA PRODUCTION DES GRANULATS

Paris (siège)
58, boulevard Lefebvre
75732 Paris cedex 15

Admission :	N ° 1165-CPD-2004-G-011 du 24 août 2004 Réf. Contrat CC/GR/R2/04-0037
Renouvellement :	N°2 en 2011

En accord avec la Directive Produits de Construction 89/106/CEE, le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, organisme notifié n°1165, a procédé à l'évaluation et à l'inspection du système de maîtrise de production des granulats de la société :

GROUPE CARRIERES DE MOUEN
101 rue du Général Leclerc
14790 VERSON

pour les sites désignés ci-dessous produisant des matériaux selon les normes suivantes :

Nom des sites	Granulats ou enrochements produits selon les normes				
	EN 13043	EN 13242/A1	EN 12620/A1	EN 13139	EN 13383-1
Carrières de MOUEN 14790 MOUEN	X	X	X		X
Carrières d'ETAVAUUX 14320 ST ANDRE SUR ORNE	X	X	X	X	X

Ce certificat garantit la conformité du système de maîtrise de production des granulats, selon le niveau d'attestation de conformité 2+, conformément aux normes européennes harmonisées mentionnées dans le tableau ci-dessus et aux exigences de leurs annexes ZA.

Dès l'attribution du certificat et pendant sa durée de validité, le LCPC exerce une surveillance continue en application de son référentiel sectoriel de certification.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

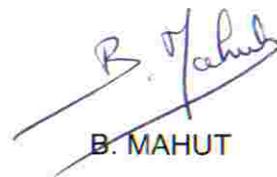
Ce certificat a été délivré pour la première fois le 24 août 2004. Il demeure valide aussi longtemps que les conditions décrites dans les normes harmonisées de référence ou les conditions de production dans l'usine ou le système de maîtrise de la production lui-même, ne sont pas significativement modifiés ou au plus tard jusqu'au 24 août 2014.

La Directrice des Partenariats et des Moyens

Nantes

Marne-la-Vallée

Satory-Versailles


B. MAHUT